

## Stérilisation des chats errants

Deuxième campagne



Stérilisation des chats errants

### Campagne de stérilisation des chats errants dits « chats libres »

A la suite de nombreuses plaintes concernant des nuisances liées à la prolifération des chats la commune de Marciac a conventionné avec la Fondation 30 Millions d'Amis afin de mener une campagne de capture/stérilisation/identification de chats errants dits « chats libres » vivant en groupe, non identifiés et sans propriétaire connu ou sans maître, afin qu'ils soient identifiés, stérilisés, puis relâchés sur leur lieu de vie.

Cette deuxième campagne de capture aura lieu au niveau des zones suivantes : Dans le parc et le parking de l'espace des charmes de Gascogne (internat du collège) situés au lieu-dit : « La Ville », rue des Cinq-Parts, rue Saint-Justin et Promenades : « La Charmante »-32230 MARCIAC Du 1er mars 2021 au 30 avril 2021 inclus

### IMPORTANT MESSAGE AUX PROPRIÉTAIRES DE CHATS

Si ce n'est déjà fait, nous invitons les propriétaires de chats, à faire identifier leurs animaux (tatouage, puce d'identification, collier avec coordonnées) avant le 28 février 2021 et à maintenir autant que possible leur animal dans leur domicile durant cette période.

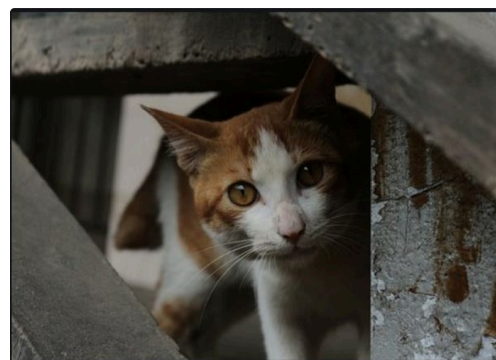
Les chats seront capturés par les agents du service technique de la commune de Marciac.

Si les chats capturés portent une identification, décelable sur place, ils seront après vérification relâchés immédiatement sur le lieu de leur capture.

Dans le cas contraire, le chat sera relâché après stérilisation et identification réglementaire au nom de la « Fondation 30 Millions d'Amis – 40 Cours Albert 1er – 75008 PARIS » enregistrée en tant que professionnel sous le numéro de SIRET N°325 215 085 00029.. Les animaux capturés seront confiés aux bons soins d'un vétérinaire.

Les chats libres sains seront stérilisés, gardés en observation et ne seront relâchés par les agents du service technique de la commune sur le lieu de leur capture qu'une fois parfaitement rétablis.

Les animaux qui ne pourront être relâchés (maladie, problèmes sanitaires, très jeunes chatons...) seront conduits en fourrière auprès des services de la SPA du Gers sise 369, chemin de Meilhan à Ordan-Larroque, comme le prévoit la loi.



chats.JPG